



# APPEL A CANDIDATURES

## Pépinière d'entreprises NOV&CO



Location d'un  
bureau de 16 m<sup>2</sup>



Cible : entreprises en  
création ou < 3 ans



Candidature à envoyer  
avant le 7 décembre  
2024

Véritable dispositif au service des créateurs d'entreprise du territoire, la **Pépinière NOV&CO** est une **structure d'hébergement et d'accompagnement** des entreprises de **moins de 3 ans**, en phase de création ou de reprise, avec un fort potentiel de développement.

Construite et animée par la 3CM, NOV&CO a pour mission de faciliter le démarrage des jeunes entreprises et d'accompagner leur développement sur le territoire.

Située au cœur du Parc d'Activités CAP&CO (432, Rue des Valets - 01120 MONTLUÉL), à proximité immédiate de la gare SNCF de Montlué, la pépinière d'entreprises regroupe 8 ateliers et 6 bureaux, qui sont aujourd'hui occupés par des entreprises de différents secteurs d'activité (service, industrie, artisanat...).

L'objectif est d'accueillir **des entreprises à fort potentiel de développement et créatrices d'emplois** qui souhaitent intégrer un réseau/collectif d'entrepreneurs et bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Le degré d'innovation des produits ou services proposés ainsi que l'implication environnementale du projet seront appréciés.



# Un tremplin pour développer son activité !

Rejoindre Nov&Co, c'est *profiter* :

- **d'une offre immobilière adaptée aux besoins des créateurs d'entreprise :**

Loyers modérés et progressifs, conventions temporaires flexibles (un premier contrat de 2 années renouvelable 2 fois une année), espaces de convivialité commun (cuisine, espaces d'échanges...), bâtiment moderne et sécurisé, etc.

- **d'équipements et de services mutualisés :**

Mise à disposition d'une salle de réunion équipée, service de domiciliation, réception des colis, accueil du lundi au vendredi, reprographie.

- **d'un accompagnement et d'un suivi personnalisé :**

Rendez-vous individuels, ateliers collectifs, mises en relation avec nos experts partenaires, etc.

- **d'un écosystème entrepreneurial dynamique :**

Temps de partage et de réseau entre entrepreneurs, mises en relation facilitées avec les acteurs et partenaires économiques du territoire, mise en avant de l'activité.



# Un tremplin pour développer son activité !

**Votre entreprise est en cours de création, de reprise ou a moins de 3 ans ?**

**Au-delà de votre besoin de local, vous recherchez un environnement propice et collectif pour développer votre activité ?**

**1 bureau se libère, rejoignez la communauté d'entrepreneurs Nov&CO !**



# BUREAUX de 16 m2

Cet appel à candidatures concerne la location d'un bureau de 16 m2 (possibilité de mettre 2 à 3 bureaux)

Un contrat de location est signé pour une durée de 2 ans, potentiellement renouvelable deux fois un an en fonction du développement et des caractéristiques de l'entreprise.

Loyer progressif toute charge comprise :

160 € HT / mois en année 1

200 € HT / mois en année 2

240 € HT / mois en année 3

320 € HT / mois en année 4

+ un dépôt de garantie de 250 €.



# Comment candidater ?

Avant de déposer le dossier de candidature, **pensez à faire vérifier l'éligibilité de votre activité\***.

L'entreprise **doit avoir moins de 3 ans pour candidater, être en phase de création ou de reprise.**

L'entrée à NOV&CO se fait après examen et validation d'un dossier par **un Comité de sélection** composé d'élus et de partenaires du territoire.

Le **dossier de candidature** est composé :

- d'une fiche de renseignements;
- d'un business-plan détaillé : présentation du candidat et de ses associés éventuels, du projet professionnel, la stratégie commerciale, les moyens humains et techniques mobilisés,... ;
- d'un prévisionnel financier sur 3 ans validé par un professionnel (expert-comptable, chambres consulaires,...) ;
- des derniers bilans comptables, si l'entreprise a plus d'un an.

Il devra être envoyé d'ici le **7 décembre** à l'adresse [developpementeco@3cm.fr](mailto:developpementeco@3cm.fr).

*\*Ne sont pas acceptés à NOV&CO : les professions médicales et paramédicales, les commerces de détail, les services à la personne,... (liste non exhaustive – se renseigner auprès du pôle Développement Economique de la 3CM).*